



Ouagadougou, le

10 JUL 2023

N°2023 MESRI/SG/DGCOB/DBE

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance des bacheliers de la **session 2023**, que la **République Fédérative du Brésil**, offre au titre de l'**année académique 2023-2024**, des bourses d'études à travers le programme Etudiant-Convention du Premier Cycle de l'Enseignement Supérieur (PEC-G).

1- Conditions de candidature

- être titulaire du diplôme du baccalauréat ou de tout autre diplôme jugé équivalent, avec au moins la mention « **assez bien** » ($\geq 12/20$) ;
- avoir au moins 18 ans et 22 ans au plus au 31 décembre 2023.

2- Procédure de candidature

Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'Ambassade de la République Fédérative du Brésil au Burkina Faso sise à Ouaga 2000.

Les informations complémentaires relatives audit programme sont disponibles à travers le lien : <https://www.gov.br/mre/pt-br/assuntos/cultura-e-educacao/temas-educacionais/programas-de-estudo-para-estrangeiros/pec-g>.

Le PEC-G est joignable à l'adresses électronique : pecg@itamaraty.gov.br.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **21 juillet 2023**.

NB : cinq (05) meilleurs bacheliers de la session de 2023, lauréats de la bourse de la République Fédérative du Brésil pourraient bénéficier du complément de bourse de l'Etat Burkinabè en fonction du mérite.

P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général

Pr Samuel PARE

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

